

Commission Mixité (mandature 2021-2024)

Synthèse de la réunion n° 1 du 2 septembre 2021 – 20h00

Tour de table des intervenants

Présents :

Isabelle Billard	(IB)
Hélène Ruhlmann	(HR)
Silvia Alexieva	(SA)
Julien Clarebout	(JC)
Oriane Soubirou	(OS)
José De Sousa	(JDS)
Jean-Baptiste Mullon	(JBM)

Secrétaire de séance : JBM

JC propose d'être le secrétaire de séance de la deuxième réunion

Ouverture de la séance

IB accueille les membres de la Commission Mixité, et les remercie de leur engagement. IB se réjouit de la présence de tous les membres lors de la première réunion.

Tous les membres se présentent, exposent leurs parcours professionnels et échiquéens, et leurs motivations pour intégrer la Commission Mixité.

Archivage des travaux de la Commission

IB souligne le caractère essentiel de l'archivage de tous les travaux de la commission dans les années à venir.

JBM confirme qu'il est important de commencer à construire une base de documents utiles à toutes les équipes élues du futur, et destinée à mieux apprécier les discussions et les projets faits par le passé.

Un espace Google Doc sera créé pour les travaux internes de la Commission.

Les synthèses des réunions et autres documents aboutis seront publiés sur le site FFE et systématiquement communiqués au comité directeur fédéral, dans le but d'informer et de susciter des candidatures et soutiens spontanés pour la réalisation des projets.

Réunions à venir et fonctionnement

IB propose un rythme de réunion de 1 fois par mois, ce que les autres membres acceptent.

Pour échanger, il est proposé le logiciel slack ou les échanges par email.

OS préfère slack, JDS admet que lorsqu'on l'utilise déjà pour d'autres domaines c'est pratique.

JBM préfère slack à titre personnel mais pense que le rythme de discussion et les projets de temps longs ne sont pas adaptés au logiciel. On s'en tient donc aux échanges mail dans un premier temps.

JBM insiste sur la possibilité de recours à des intervenants extérieurs, et invite à la transversalité

avec d'autres commissions (comme par exemple la commission « Éthique et Intégrité », en cours de construction).

État des lieux

IB insiste sur l'importance de recalculer tous les chiffres des effectifs féminins avancés dans le dernier « Plan de Féminisation ». D'après IB, la crise sanitaire a forcément affecté certaines données, et la Commission Mixité se doit d'avoir les bons chiffres pour pouvoir se fixer des objectifs plus précis et pour que chaque membre de la FFE ait une idée plus conforme de l'état des lieux après la crise sanitaire.

IB précise que le président Éloi Relange lui a confirmé que toutes ces demandes seraient relayées au siège et qu'un salarié, responsable de la data, communiquerait les chiffres demandés.

JDS, également membre de la Commission Scolaire, confirme qu'Éloi Relange souhaite que la Commission Scolaire fasse aussi la liste des chiffres souhaités, afin qu'une seule demande groupée soit faite au siège.

JBM insiste sur le fait que les demandes doivent être précises.

JBM souligne l'importance de démarrer les travaux avec des données chiffrées afin de mieux percevoir le sens des chiffres. Par exemple, il faut pouvoir savoir si les effectifs féminins de -12 ans (deux tiers des effectifs féminins de la FFE) sont des licenciées qui se relicencient ou sont des jeunes initiées à l'école qui arrêtent l'activité à la fin de la saison.

JDS précise que par son métier, il est habitué aux traitements de données et qu'il proposera une liste de données à demander à Erick Mouret.

Lettre de mission et organisation des travaux de la commission.

IB propose que la commission rédige un compte-rendu à chaque fin de séance (avec secrétaire variable et approbation dudit compte-rendu lors de la séance suivante, pour archivage).

IB évoque la lettre de mission rédigée par le Bureau Fédéral qui a été soumise à la lecture de tous les membres de la Commission. Elle demande si la Commission doit attendre la validation du Comité Directeur.

JBM précise que la lettre de Mission ne sera pas soumise au vote mais demandera l'approbation et la discussion du Comité Directeur (novembre prochain).

IB demande aux intervenants de donner leurs thèmes de travail préférentiels parmi les axes évoqués (ou non) dans la lettre de mission. IB souhaiterait que la commission puisse, à la suite de la présentation de ces axes, proposer un plan de réalisation au Comité Directeur.

IB évoque ses discussions avec la DNA au sujet de la parité des arbitres dans les grands évènements.

HR évoque la prévention des conduites sexistes et des violences faites aux femmes. JBM précise que ce thème sera aussi travaillé par la Commission Éthique et Intégrité (en construction), dont l'un des axes de travail est la prévention des discriminations.

HR aborde le thème de la discrimination positive, et plus précisément de la pertinence des récompenses pour les joueuses. SA précise que la Commission ne peut travailler que sur ce qui est de son ressort, et que les organisateurs privés sont libres de faire ce qu'ils souhaitent.

HR en convient mais aborde plus largement le thème de la sensibilisation aux clichés, aux stéréotypes de genre, de l'attention qui doit être portée au vocabulaire, et que des formations

doivent être faites auprès des formateurs/trices, des organisateurs/trices, des entraîneurs/entraîneuses.

IB précise que les questions de vocabulaire sont importantes. Sur le site fédéral, et dans les textes officiels, trop de termes sont déclinés au masculin au lieu des noms génériques (ex : formateur au lieu de formation, directeur au lieu de direction, etc)

OS indique que la mixité dans les championnats jeunes est une vraie question. Son parcours dans les compétitions féminines ne l'a pas incitée à progresser autant que possible. Ce discours se retrouve chez beaucoup de joueuses.

OS pense que le plan de formation des dirigeantes (club des 100 dirigeantes) est un axe important pour féminiser les clubs et pour avoir plus de femmes dans les instances dirigeantes.

JC regrette que la FFE n'ait pas créé un clip de début de saison diffusable sur tous les réseaux sociaux et d'autres supports, et pense que ce type de support est excellent pour faire passer les messages, y compris sur la mixité.

JBM confirme que les projets de clips vidéo sont cruciaux.

JBM précise que dans le travail sur la mixité, les femmes et les hommes doivent être les relais dans les plans d'accès à la pratique et dans la communication. La question de la mixité ne doit pas être le seul combat des femmes.

IB rappelle que les quotas des qualifications régionales mixtes sont calculés sur la base des licenciés H, ce qui n'est pas normal.

JDS prévient que si la mixité est une question importante, la parité est une question plus importante selon lui. Pour parvenir aux compétitions mixtes, il faut que les effectifs soient paritaires, sinon, on prend le risque d'avoir des résultats contraires à l'effet recherché.

JBM précise que la mixité est le désir que les hommes et les femmes aient une place égale dans la FFE. Le raccourci de langage *mixité = mixité des compétitions* (exclusivement) est trompeur. Néanmoins, on peut se demander si on peut obtenir la parité si les circuits de qualifications ne sont pas mixtes. Ils peuvent être un frein à la féminisation des effectifs.

D'où l'importance d'avoir les bons chiffres des effectifs, pour essayer de comprendre comment tel ou tel projet peut se mesurer.

JDS demande comment les projets pourraient être testés sur des zones géographiques précises, afin de mesurer l'impact, avant de généraliser.

D'après JBM, JDS devra aider le comité directeur et la Commission à avoir un éclairage sur l'impact de la joueuse obligatoire dans les compétitions par équipe, puisqu'il a écrit un article académique à ce sujet (nota : la thèse a été transmise à tous les membres de la Commission, de même qu'un autre article académique, rédigée par Mme Morgan Barreiro sur le sujet des différences de niveaux H/F).

JC rappelle que le dispositif d'arbitres jeunes doit être approfondi et est un bon levier pour réussir à avoir plus d'arbitres femmes.

IB rappelle que la question de l'aide, de l'entraînement, et de la reconversion des joueuses est une question importante. SA demande si ces questions sont du ressort de cette commission. JBM répond que ces questions doivent être étudiées avec la DTN, car elles ont très importantes.

IB prévoit que les membres doivent s'emparer d'un ou de plusieurs axes (ceux qui les intéressent), et qu'ils en déterminent le timing de réalisation.



L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Echecs

IB remercie les participantes et les participants pour leur présence et leur enthousiasme, et clôt la réunion à 21 :30. Une consultation sera effectuée bientôt pour fixer la date de la prochaine réunion.